

## L'INTERCOMPRÉHENSION, COMPOSANTE ESSENTIELLE D'UNE POLITIQUE DE LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE ET CULTURELLE

Entretien avec Pierre JANIN

*Pierre Janin est inspecteur général honoraire de l'action culturelle du ministère français de la culture et de la communication et agrégé des lettres modernes. Il a été enseignant dans divers lycées et universités à l'étranger, puis attaché linguistique en Espagne et en Grèce, avant de rejoindre la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) au ministère de la culture et de la communication, où il était chargé de mission pour le plurilinguisme, le français dans le monde et la francophonie (2002-2012). Dans ces fonctions, il a travaillé à promouvoir l'intercompréhension entre langues apparentées. Il est co-auteur, avec Pierre Escudé, de L'Intercompréhension, clé du plurilinguisme, 2009, Paris, CLE International, premier ouvrage généraliste sur cette approche des langues.*

### **Comment avez-vous connu l'intercompréhension ?**

Quand, au terme d'une carrière à l'étranger, j'ai rejoint l'équipe de la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) au ministère de la culture et de la communication, j'ai été chargé du plurilinguisme et parmi les thématiques que j'avais à traiter figurait l'intercompréhension entre langues apparentées. Cette approche des langues m'a passionné et je me suis investi dans sa promotion, même s'il faut dire que mes prédécesseurs dans le poste suivaient ce dossier depuis les années 1990 et que la DGLFLF avait soutenu tous les projets universitaires liés à l'intercompréhension qui lui avaient été proposés, souvent dans le cadre de projets européens Lingua et Lingua II.

Cet intérêt personnel est né en grande partie du fait que j'avais pratiqué l'intercompréhension de manière intuitive (ou « sauvage » !) lors de ma vie hors de France : la parenté des langues me paraissait évidente, mais je n'en avais tiré à l'époque que des conclusions pragmatiques pour me « débrouiller » d'une langue à l'autre. Je fais cette allusion personnelle parce qu'en fait, elle constitue une expérience que de très nombreuses personnes ont aussi pu partager, et même souvent pratiquer, ce qui amène à une première conclusion : l'intercompréhension est une méthode de communication « naturelle », qui a été (et continue d'être) pratiquée dans de nombreuses régions du monde.

***À la DGLFLF, vous avez eu à traiter l'aspect politique de l'intercompréhension. Qu'est-ce que cela signifie ?***

En effet, la délégation générale est chargée, en France, d'élaborer la politique linguistique de l'État. Or la langue française, qui reste une des rares langues internationales du monde, est en butte à la tentation hégémonique de la langue anglaise – tout comme, entre autres, l'espagnol ou le portugais, autres langues d'extension mondiale. Devant cette menace – celle de l'hégémonie – la position officielle de la France est d'encourager la diversité culturelle et linguistique, qui est par ailleurs aussi nécessaire dans son champ que la diversité biologique. L'enjeu est donc de préserver le multilinguisme : et l'intercompréhension, parmi d'autres approches, constitue un instrument remarquable pour y parvenir.

Cette politique de la diversité se développe selon deux axes relativement symétriques : à l'intérieur de la nation française, par la reconnaissance du patrimoine immatériel que représentent les très nombreuses langues de France qui ont été/sont en usage sur le territoire national à côté du français, langue officielle de la République. À l'extérieur du pays, par une promotion de la diversité dans les échanges : cela prend de nombreuses formes diverses, selon qu'on considère le statut officiel des langues ou les échanges entre les individus. Par exemple, l'Union européenne s'est fondée sur l'égalité juridique de toutes les langues officielles des États membres (c'est même le tout premier règlement adopté par les six États fondateurs de ce qui s'appelait alors la Communauté européenne). Cette égalité juridique ne conduit hélas pas à une pluralité linguistique quotidienne dans le fonctionnement des institutions européennes, puisque là aussi une langue – l'anglais, encore – a la prééminence d'usage, en particulier dans la rédaction initiale des textes réglementaires ; cependant, il faut noter que le français, tout comme les autres langues de l'Union européenne, tire son épingle du jeu, puisque ces textes ne seront formellement mis en application que lorsqu'ils auront été adoptés par le parlement de chaque État membre, ce qui redonne donc de la diversité, sinon à l'origine administrative, du moins dans l'application juridique.

Un autre champ est à mentionner, celui des échanges linguistiques entre des personnes qui ne partagent pas la même langue : de nos jours, le mode d'échange qui paraît le plus évident est de passer par une langue commune – toujours l'anglais –, même si les interlocuteurs parlent des langues proches (comme le portugais, l'espagnol ou le français). Cette « solution » n'en est d'ailleurs pas une la plupart du temps, puisqu'elle s'adosse sur une connaissance déficiente de la langue commune, aboutissant trop souvent à un échange déficient, pauvre en nuances, et qui plus est ravageur pour la langue commune elle-même, traitée comme un outil approximatif et inefficace.

C'est là qu'une approche comme l'intercompréhension entre langues apparentées se révèle au contraire efficace et pragmatique : quand les Brésiliens et des Français se rencontrent (ou échangent), la parenté romane de leurs langues sera la base d'un échange où, chacun conservant sa langue (et comprenant celle de l'autre), il y aura la

place pour la nuance, la subtilité, la clarté, sans parler de l'équité linguistique qui s'établira, chacun étant en pleine possession de son expression et n'ayant « que » l'effort de *comprendre* (non de *produire*) la langue de l'autre.

***Cependant, on observe que ce n'est pas là une pratique vraiment courante !?***

Évidemment ! Et c'est là tout l'enjeu d'une politique de promotion. Il faut bien voir que l'intercompréhension a surtout été l'objet de recherches théoriques, et d'une diffusion universitaire. Ces deux maillons de la chaîne sont essentiels, bien entendu (comme tout maillon de toute chaîne), mais qu'il faut y ajouter d'autres maillons : par exemple, faire connaître l'intercompréhension au grand public ; mais également chercher à l'introduire comme une modalité didactique dans l'enseignement, pour justement préparer le public à y recourir quand c'est possible. Or ces buts, si simples à énoncer, sont extraordinairement difficiles à atteindre dans la réalité.

L'intercompréhension, quand on la connaît, se présente comme une solution à la fois efficace techniquement et éthique philosophiquement. Efficace, car elle réduit la difficulté de l'échange à la compréhension ; éthique, car par nature elle met la langue de chacun au même niveau que celle de l'interlocuteur. Mais les difficultés commencent avec les représentations des langues que véhicule notre monde ; et se poursuivent avec le manque de travaux de didactisation qui permettraient aux individus de s'en emparer et de l'utiliser au mieux.

Pour ce qui est des représentations des langues, l'obstacle est d'abord la hiérarchie que les hommes construisent entre elles : trop souvent, le critère de choix d'une langue à apprendre va se borner à regarder son nombre de locuteurs. C'est une variable importante, mais pas forcément décisive. Pour l'illustrer, je ne prendrai qu'un exemple : en France, l'anglais est appris par plus de 90 % des élèves, vient ensuite l'espagnol. Certes, ces deux langues sont non seulement utiles, mais culturellement très riches. Mais c'est avec l'Allemagne que la France entretient les relations économiques les plus fortes ; or il manque actuellement cruellement de Français germanophones, et d'Allemands francophones : des milliers de postes de travail sont disponibles pour des ingénieurs qui auraient appris, en plus de l'anglais, l'allemand ou le français (selon le pays de départ). Et cependant, l'apprentissage de l'allemand recule dramatiquement en France, comme celui du français en Allemagne.

L'intercompréhension propose sur ces questions une approche différente de la praxis éducative habituelle : d'une part, elle met l'accent sur la compréhension (vs la production), d'autre part, de manière plus large, elle invite à acquérir des stratégies cognitives beaucoup plus larges que celles centrées sur UNE langue. La didactique de l'intercompréhension donne les clés pour que chacun puisse gérer au mieux le contact des langues ou, pour le dire plus simplement, pour savoir comment comprendre au mieux les langues des autres. L'intercompréhension fonctionne remarquablement entre langues proches ; pas question de « sauter » du premier coup d'une langue européenne au mandarin, par exemple. Mais de proche en proche, des langues les plus cousines à

d'autres plus éloignées, les capacités plurilingues inhérentes aux êtres humains trouvent les moyens de communiquer, et de mieux en mieux. L'intercompréhension s'appuie donc sur une approche multiple des langues. Or celle-ci est le contraire de l'approche habituelle : la division des savoirs en matières étanches (ou presque), l'accent mis sur la spécificité de chaque langue, plutôt que sur les traits communs entre langues, tout cela amène à considérer l'intercompréhension comme l'empêcheur de tourner en rond, comme contraire aux habitudes pédagogiques. L'intercompréhension n'est pas seulement une pratique, c'est aussi une attitude qui peine à trouver sa place dans l'organisation du travail éducatif, du moins en Europe ; dans l'univers latino-américain, les chances de réussite de l'intercompréhension sont meilleures, car deux langues prédominent (avec leurs variations, elles-mêmes porteuses d'esprit de flexibilité) et de plus, ces deux langues sont remarquablement proches.

D'ailleurs, pour en revenir aux aspects géopolitiques de l'intercompréhension, je crois qu'une de ses chances, c'est la diffusion des langues romanes, issue de l'expansion coloniale, qui aura eu au moins cette vertu d'unifier une communauté linguistique de près de un milliard de personnes, entre l'Europe, l'Amérique latine et une grande partie des pays africains (francophones et lusophones).

Cependant, malgré cette donnée de fait, il faudra un long moment pour adapter l'enseignement à la réalité linguistique du monde : celle de grands ensembles de langues au sein desquels la communication asymétrique et directe de l'intercompréhension peut trouver toute sa place, donnant non seulement des facilités aux personnes, mais leur chance aux langues de continuer à exister dans toute l'extension de leur culture.

### ***Quel bilan pouvez-vous tirer de votre action en faveur de l'intercompréhension ?***

Comme tout bilan honnête, il est contrasté...

L'aspect négatif du bilan, c'est le peu d'écho que j'ai rencontré dans le système éducatif français. Du point de vue de l'enseignement des langues, mon diagnostic d'expert rejoint un constat courant : cet enseignement ne donne pas les résultats qu'on pourrait attendre. Tant de professeurs bien formés, tant de centaines d'heures d'enseignement offertes à chaque élève, pour un résultat si médiocre ! L'intercompréhension n'est évidemment pas la seule solution, mais elle fait partie de l'éventail d'approches qu'il faudrait diffuser et inscrire dans les programmes, les pratiques pédagogiques, la formation des maîtres... Selon moi, le système éprouve d'extrêmes difficultés à se réformer, à tendre vers l'objectif de donner aux élèves et aux étudiants une formation généraliste d'abord, centrée sur l'appréhension de la diversité des langues, des cultures, des alphabets, des accents... pour ensuite aller vers une pédagogie du transfert de la connaissance de sa langue à celles qui sont les plus proches, puis à des stratégies de communication souples, partielles parfois, mais tellement formatrices sur le plan technique comme sur le plan éthique.

L'aspect positif est d'avoir donné à l'intercompréhension une officialité effective dans l'ensemble des moyens politiques destinés à promouvoir la pluralité linguistique, part essentielle de la diversité culturelle. Ce caractère officiel, la France est le premier État qui le confère à l'intercompréhension : la politique de mon pays en la matière reste encore pleine de contradictions, mais enfin la thématique de l'intercompréhension y a sa place ; c'est un début, mais essentiel. C'est aussi d'avoir favorisé les travaux de recherche sur ce thème, d'avoir aidé à mettre en place des cours et des mentions de master. C'est également d'avoir aidé les initiatives associatives, comme la création de l'APIC (association pour la promotion de l'intercompréhension, selon les statuts français de la loi de 1901), mais également d'autres associations portant le plurilinguisme comme valeur et comme fin : il s'agit d'un investissement à long terme, dont nous verrons bien s'il donne les résultats escomptés. La DGLFLF a aussi lancé l'idée d'une certification officielle d'intercompréhension en langues romanes : pour l'instant, le projet en est au stade de l'étude de faisabilité. S'il voyait le jour, il serait un puissant moyen pour aider à la diffusion de l'idée ; j'ajoute que cette certification prendrait tout son sens si elle parvenait à être multinationale, label commun aux francophones, hispanophones, lusophones et roumanophones.

Et je constate enfin que l'idée de l'intercompréhension séduit de plus en plus des professionnels des langues, ainsi que des responsables de politique linguistique : par exemple du côté des Alliances françaises, de responsables de l'Union européenne, ou encore de la part de fondations sud-américaines, et aussi d'universités en Californie (pour gérer le plurilinguisme des communautés de cet État). Le ferment d'une approche plurilingue est là, je crois profondément qu'il est porteur de valeurs positives en ce temps de mondialisation et j'espère avoir, à ma place, contribué à le développer.